

INFORMATION ETRANGER

édito

SOMMAIRE

- 2 • Secrétariat du Sgen-CFDT de l'étranger
- 3 • L'automne de l'AEFE
- 4 • Visite de Mme Anne-Marie Descôtes à Bruxelles
- 5 • Assemblée générale de la Fapée - Ce que veut le Sgen à l'AEFE
- 6 • Conseil syndical du 13 juillet 2009
- 7 • Rapports d'activité des déchargés
- 9 • Mouvements 2009
- 11 • Quel avenir pour le réseau de coopération et d'action culturelle et de ses agents ? - AG des syndicats, entretien
- 12 • Syndicalisation 2008-2009
- 12 • Professeur de FLE, un ouvrage de Fabrice Barthémély

Chaude rentrée !

Certaine organisation syndicale implantée dans le réseau AEFE a appelé, avec un bien maigre succès, à une grève de rentrée : l'apanage du bruit et la semblance d'action permettent certes de s'imposer, de se montrer et de se revendiquer en tant qu'unique -sic- acteur et défenseur des intérêts des personnels. Mais pour quel résultat au-delà de l'agitation rituelle ? Aucun, dans le cas présent, si ce n'est le retrait d'une journée de salaire pour les rares suiveurs...

Il est en outre regrettable que certaines rumeurs qui circulent non pas dans les cours de la récréation – dommage ! – mais dans les salles de nos honorables collègues prètent au Sgen-CFDT des revendications qu'il n'a jamais portées. Redressons donc la barre immédiatement auprès de nos adhérents : le Sgen-CFDT est historiquement favorable à un statut unique des personnels détachés à l'AEFE mais n'a jamais prôné le tout mobilité.

La bonne santé d'un établissement scolaire de France, de Navarre ou de l'étranger repose notamment sur le savant dosage entre stabilité et renouvellement de ses personnels. Certains fonctionnaires détachés – tout comme les recrutés locaux, mais il est inutile de le préciser – sont porteurs de la mémoire de l'établissement, connaissent habitus et codes culturels locaux, disposent de réseaux ; d'autres contribuent, lorsqu'ils arrivent, à apporter nouveaux regards et pratiques, donc participent aussi à l'enrichissement collectif. Il convient donc, mais c'est une évidence, de mixer à l'étranger recrutés locaux et titulaires détachés, ces derniers étant libres de mener leurs vie et carrière... en bougeant ou en restant !

Il est enfin regrettable que certaine organisation syndicale s'arroge à elle seule la victoire sur certains dossiers. Soyons clairs : le dossier avantage familial a été porté par l'ensemble des organisations syndicales unanimes et sa résolution

rendue également possible grâce à la pugnacité de la directrice de l'AEFE qui l'a porté en plus haut lieu. Le Sgen-CFDT, s'il se satisfait de cette avancée, invite aujourd'hui l'AEFE à la diligence afin de régler la totalité des situations particulières et de revenir sur l'exclusion injuste du dispositif de certains personnels.

L'automne de l'AEFE et la publication à venir de son plan d'orientation stratégique appellent à la vigilance. Rédigé dans la confiance de quelques bureaux, ayant fait l'objet d'un séminaire où n'ont été conviés que cinq représentants du personnel, deux représentants de fédérations de parents d'élèves mais force personnalités et fonctionnaires – soixante-quatre exactement – nous devons nous rendre à l'évidence que la culture de l'AEFE est plus celle de l'entre soi que du dialogue social : un défi à relever, un dialogue à construire et à mieux donner à connaître si les personnels appuient notre syndicalisme de dialogue et de propositions en s'exprimant massivement pour le Sgen-CFDT aux élections 2010.

En cette rentrée, une inquiétude qui a tout lieu d'être règne chez les personnels du réseau de coopération et d'action culturelle : les personnels des services des cours des établissements à autonomie financière, victimes d'une précarisation croissante, ne savent à quelle sauce ils seront mangés mais se doutent que la potion sera amère. Les personnels qui y sont détachés directs ne se font, quant à eux, plus d'illusion : annonce leur a été faite que leur détachement ne serait plus garanti l'an prochain. Quelle belle reconnaissance de la mission accomplie et du travail effectué pour certains depuis de nombreuses années ! Quant à l'avenir du réseau, après annonces, reculades, attermolements, nous ne savons toujours pas, au moment où est rédigé cet édito, s'il sera intégré dans le périmètre de l'Agence nouvellement créée dont le statut est, à ce jour, toujours inconnu.

Pascale Canova

Secrétariat du Sgen-CFDT de l'étranger

Qui fait quoi ?

Répartition des dossiers par :

- catégorie de personnels
- secteur d'activité

Pour nous contacter,
un guichet unique :

etranger@sgen.cfdt.fr



Pascale Canova - Paris
secrétaire générale
enseignement supérieur, toss
et administratifs



Constantin Kaïtéris - Paris
secrétaire national
Défense du personnel
AEFE, MAEE



Jérôme Guillot - Argentine
secrétaire national
premier degré
AEFE



Ludovic Chevutski - Belgique
secrétaire national, trésorerie,
communication
second degré
AEFE



Françoise Guyot - Paris
permanente technique
personnels de direction et
d'inspection
COM, Andorre, Seffecsa, MLF,
écoles européennes

Le nouveau site unique CFDT vous permet, en tant qu'adhérent, d'accéder à certaines informations réservées. Identifiez-vous et mémorisez votre mot de passe en allant sur

<http://www.cfdt.fr/>

Code utilisateur 2E10
Mot de passe eolienne

Site Sgen étranger
<http://etranger.sgen-cfdt.org/>



Nathalie Nguyen - Paris
permanente technique
premier degré
fichier, syndicalisation



Alain Schneider - Paris
secrétaire national, webmestre
MAEE

L'automne de l'AEFE



L'AEFE fêtera ses vingt ans en 2010. Quel est son bulletin de santé ?

Depuis de trop nombreuses années, le Sgen-CFDT déplore le sous-financement chronique de ce réseau dont on dit pourtant qu'il est

l'un des fleurons de l'action extérieure de l'Etat. Son budget en hausse – la mesure de gratuité en est la raison – cache mal de réelles difficultés budgétaires : les parents qui s'acquittent de frais de scolarité de plus en plus élevés et les personnels dont les revendications ont bien du mal à aboutir ne l'ignorent pas.

L'obtention d'une petite rallonge de 10M€ pour compenser (non totalement) les pensions civiles ne suffit pas non plus à draper la misère : le fonds de roulement de l'AEFE atteint un niveau d'assèchement inquiétant.

Plan d'orientation stratégique (POS)

Après les *Etats généraux* et la consultation dans les postes, l'AEFE est passée à un stade de formalisation de son plan d'orientation stratégique pour adoption à l'automne 2009.

D'ici la fin de l'année 2009, un certain nombre de *clarifications* seront donc apportées.

Le réseau doit *évoluer*. L'argument servi est notamment celui de la *nécessaire compétitivité sur un marché concurrentiel* (qui signifie donc nécessité de *réactivité* pour l'AEFE) avec notamment les établissements britanniques qui sont dans une phase de redéfinition de leurs standards.

L'AEFE envisage pour l'avenir de garder son rôle de pilotage mais en allégeant les structures de sorte à offrir un *produit compétitif sur le marché de l'éducation*.

Pour entrer un peu dans le détail, le POS devrait permettre, selon la directrice de l'AEFE, Anne-Marie Descôtes :

- de mener une réflexion sur l'avenir des EGD souvent trop prisonniers de procédures qui les privent de souplesse ;
- de s'orienter pour les actuels établissements conventionnés vers des accords qui ne seront plus des conventions ;

- de développer les actions de coopération éducative : l'AEFE a pour mission de contribuer au renforcement des relations de coopération entre les systèmes éducatifs français et étrangers au bénéfice des élèves français et étrangers conformément à l'article 2 alinéa 2 de la loi n°90-588 du 6 juillet 1990 portant création de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Il s'agirait de mieux mutualiser les moyens dans le réseau avec les services de coopération et d'action culturelle mais aussi, le cas échéant, avec d'autres opérateurs.

Situation immobilière

Les nouvelles règles de gestion pour le domaine de l'Etat font que les charges d'entretien des locaux seront très importantes. Si ce transfert de charge ne s'accompagne pas d'un transfert de moyens, de gros établissements - comme Madrid ou Londres - seraient en péril. Le débat parlementaire à venir sur la loi de finances 2010 s'avère important.

Statuts des personnels

La diminution du nombre de postes d'expatriés est rapide et plus rapide que prévue : la directrice de l'Agence aurait souhaité disposer de deux années supplémentaires pour mettre en œuvre des dispositifs transitoires. Mais, alors que l'AEFE avait tablé sur une diminution annuelle de 50 postes, le premier ministre a fixé le cap de -80 postes par an sur un fond de crise économique et de restriction budgétaire. C'est donc dans un contexte tendu que la question de la réforme des statuts devrait être abordée dans le POS.

Seule certitude sur la volonté de l'AEFE : la directrice a exprimé le souhait du maintien de 50% de titulaires dans le réseau. Souhaitons que cette volonté se traduise dans les faits. A ce jour, nulle précision sur l'évolution des statuts des titulaires vers un statut unique.

Implantation des établissements

L'implantation des établissements est amenée à évoluer en fonction des implantations des Français de l'étranger sans perdre de vue la mission de rayonnement.

Bourses scolaires et prise en charge

Le budget des bourses 2010 devrait connaître un déficit de 6 à 10 M€ (l'ampleur de la fourchette

tient au change euro/dollar). L'AEFE doit suivre son évolution et prévoir des mesures de régulation (cf. p. 6) en l'absence de rallonge. La mesure présidentielle de gratuité ou prise en charge (PEC) a débouché sur la perspective d'un moratoire après la seconde. La discussion à ce sujet devrait reprendre à l'automne dans la perspective de la *plafonner*. En effet, la PEC a un impact sur la hausse des frais de scolarité dans les établissements homologués (*effet d'aubaine*, +19% signalés dans un établissement par ex.), sur le nombre de demande de bourses scolaires et sur l'accès aux bourses pour les familles aux revenus moyens.

L'avis du Sgen-CFDT

Plan d'orientation stratégique

Le Sgen-CFDT déplore que le dialogue social se soit clos pour notre organisation après les *Etats généraux de l'enseignement français à l'étranger* et la *consultation dans les postes*. Notre demande de participation au séminaire de Marcoussis des 18, 19 septembre avait été, dans un premier temps, accueillie favorablement par le MAEE mais nous a finalement été refusée par l'AEFE au prétexte que nous ne siégeons pas à son conseil d'administration. Seuls cinq représentants des personnels y ont participé sur un total de soixante et onze personnes, sans compter les fonctionnaires en charge de l'organisation.

Le Sgen-CFDT, avec quelque 10% des suffrages exprimés au CTP AEFE 2007 regrette de ne pas avoir été convié aux discussions. La directrice de l'AEFE, Madame Anne-Marie Descôtes s'est néanmoins engagée à nous communiquer le compte-rendu de l'administration. Une bien maigre et insuffisante compensation : la méthode n'est pas la bonne puisque ce n'est qu'après avoir pris connaissance du POS que notre organisation pourra faire valoir sa position.

Sur la question de l'évolution des statuts des établissements en gestion directe et conventionnés,

le Sgen-CFDT sera plus qu'attentif : en effet, derrière une évolution statutaire des établissements pour aller *vers plus de souplesse*, pourrait se cacher une évolution des droits des personnels et de leurs garanties. Force est de constater qu'actuellement, dans certains établissements homologués, la gestion des personnels est toute particulière et leurs droits

(dont les droits syndicaux) parfois tout autant dans les faits. Le Sgen-CFDT ne souhaite pas que les futurs statuts des établissements qui seraient amenés à établir un partenariat avec l'AEFE se rapprochent des actuels homologués. Les personnels des établissements en gestion directe et conventionnés bénéficient de droits syndicaux: commissions paritaires, représentants syndicaux locaux et nationaux, décharge syndicale en fonction des résultats à l'élection au comité technique paritaire de l'AEFE où sont électeurs tous les agents des établissements en gestion directe et tous les détachés des établissements conventionnés. Pour le Sgen-CFDT, il ne peut être question d'une évolution des statuts des établissements qui porterait préjudice aux ou reviendrait sur les droits des personnels, à l'activité syndicale ainsi qu'aux garanties sociales, parfois acquises de haute lutte. Le Sgen-CFDT sera donc vigilant afin que la *souplesse* annoncée ne rime pas avec *précarisation des personnels*.

Sur la question du développement des actions de coopération éducative, le Sgen-CFDT s'est toujours positionné en faveur de l'ouverture des établissements français de l'étranger vers le pays d'accueil et ses établissements. Pour ce faire, le Sgen-CFDT demande que les personnels désireux de s'investir dans ces actions voient celles-ci inscrites dans leur emploi du temps et non sur la base du volontariat ou en heures supplémentaires. Le Sgen-CFDT demande que le volet de coopération éducative, s'il est amené à se développer, fasse également l'objet d'une formation des personnels dans le cadre de la formation continue.

Statuts des personnels

Le Sgen-CFDT revendique de longue date une remise à plat des statuts des personnels détachés à l'AEFE en vue d'un statut unique avec prime de mobilité pour ceux qui s'y soumettent. Le Sgen-CFDT constate que les fortes oppositions longtemps exprimées notamment par certaine organisation syndicale sembleraient, même si elles ne font pas l'objet d'une communication claire, aujourd'hui se lever. Cependant, une réforme sur fond de crise avec une dotation budgétaire pour les personnels à la baisse (compte tenu des nombreuses suppressions de postes d'expatriés au cours de cette décennie) a tout lieu d'inquiéter. Il s'agira bien néanmoins d'œuvrer et de peser pour une réforme au bénéfice de l'ensemble des personnels

titulaires en vue d'une amélioration substantielle des conditions de travail et de rémunérations de tous.

L'avenir des personnels non titulaires majoritaires dans les établissements n'est à ce jour pas dessiné. Certes, des améliorations sensibles dans de nombreux pays ont été signalées mais des garanties supplémentaires en matière d'emploi, de rémunérations, de carrière, de protection sociale sont nécessaires, notamment dans les pays du Sud.

Implantation des établissements

Le réseau s'est construit au fil des années au gré de l'histoire, de choix politiques ou de volontés parentales. L'AEFE et le ministère des Affaires étrangères souhaiteraient aujourd'hui rationaliser l'implantation des établissements. Si une cohérence est souhaitable, le Sgen-CFDT demande qu'une réflexion soit menée sur les établissements homologués et que soit adjoint un volet social au processus d'homologation. Rationalisation peut équivaloir à déconventionnement et donc impact sur les personnels : certains déconventionnements douloureusement vécus - comme ce fut le cas à Djeddah en Arabie saoudite cette année - sont autant d'exemples qui nous invitent à formuler une demande de protocole d'accompagnement en cas de déconventionnement de sorte à offrir des garanties aux personnels.

Bourses scolaires, prise en charge

Le Sgen-CFDT demande que le budget global des bourses scolaires soit revu à la hausse lors du débat parlementaire sur le projet de lois de finances afin de couvrir les besoins grandissants. Le Sgen-CFDT continue de dénoncer la mesure présidentielle de gratuité, déplore son incidence indirecte sur le budget des bourses et demande que la réflexion menée dans le cadre du moratoire aille au-delà de simples mesures d'encadrement.

Pascale Canova

Visite de Mme Anne-Marie Descôtes à Bruxelles

Dossier avantage familial réglé !



Mme Anne-Marie Descôtes, directrice de l'AEFE, a visité le Lycée Jean Monnet de Bruxelles le mardi 9 juin 2009 en compagnie de Jean-Jacques Elbisser, chef de service pour l'Europe et Pierre Favret, chef du service immobilier. Sa visite fut sans doute motivée par deux questions principales qui agitent en ce moment notre établissement : l'extension des locaux disponibles, sans doute par la création d'un second site, principalement destiné à accueillir une partie du primaire ; le nombre croissant des élèves en liste d'attente, environ 600 à ce jour dont une immense majorité de Français qui ne trouveront pas de place au lycée l'an prochain.

Mme Descôtes a reçu les délégués du personnel une heure environ en fin de journée après avoir travaillé avec les personnels de direction et la délégation de l'Ambassade. La réunion très cordiale a été marquée par l'annonce en direct de la résolution tant attendue de la question des majorations familiales. Mme Descôtes a été prévenue sous nos yeux de l'arbitrage favorable du cabinet du Premier ministre. Les questions abordées lors de la réunion ont concerné, entre autre : l'ouverture de nouvelles classes face à l'afflux des demandes ; la poursuite des projets immobiliers à Bruxelles (gymnase, nouveau CDI) ; la question de la nouvelle école et enfin la question de la revalorisation de l'ISVL.

Une réception a suivi cette entrevue, au cours de laquelle la directrice de l'Agence a décoré une de nos collègues, Olive Williams, des Palmes Académiques, en présence de l'ensemble du personnel enseignant et non enseignant du Lycée et de S.E.M. L'Ambassadeur de France, Dominique Boché.

Ludovic Chevutshi

Le point sur l'avantage familial

A ce jour, nombreux sont les collègues dont le dossier n'a pas encore été traité : l'attente se fait longue.

Certains personnels sont exclus du dispositif tandis qu'ils ne bénéficient pas d'autre compensation couvrant la totalité des frais d'écolages.

Il semblerait que l'avantage familial, après imposition, ne couvre pas la totalité des frais de scolarité.

Assemblée générale de la Fapée



Invité par le Président François Denis et le conseil d'administration de la Fapée le 4 juillet 2009, le Sgen-CFDT de l'étranger est intervenu brièvement devant l'assemblée de parents élus de quelque 34 établissements scolaires de l'étranger (établissements en gestion directe, conventionnés ou homologués). Étaient également présents la directrice de l'Agence, Madame Anne-Marie Descôtes ainsi que les chefs de secteurs géographiques, la responsable du service pédagogique, le responsable audit conseil, Madame la Sénatrice Monique Cerisier Ben Guiga (PS), Monsieur le Sénateur Michel Guéry (UMP), Monsieur Jean-Paul Rebaud (MAEE, Direction Générale de la Mondialisation,

sous-directeur de la diversité linguistique), Monsieur Jean-Yves Leconte (vice-président AFE Varsovie), Monsieur François Nicoulaud (ADFE-FDM), un représentant de l'entreprise Total, l'Unsa hdf.

Lors de son intervention, le Sgen-CFDT a d'abord rappelé la satisfaction globale des personnels qui exercent dans le réseau (satisfaction qui était ressortie de l'enquête TEQ de 2007). L'attention a été portée sur plusieurs points :

- la prise en charge des frais de scolarité (gratuité) et la flambée des frais d'écologie risquent *in fine* de conduire à une recomposition sociologique du public scolaire qui n'est pas souhaitable et qu'il convient de circonvenir.
- les dysfonctionnements notés dans certains établissements homologués invitent à formuler la demande d'adjoindre un volet social au processus d'homologation.

• le Plan d'Orientation Stratégique (POS) de l'Agence prévu pour l'automne 2009 devrait faire l'objet d'un dialogue social portant sur l'évolution des orientations pédagogiques, de l'internationalisation et des statuts des établissements et des personnels.

• enfin, face au sous-financement du réseau, il a été suggéré que le futur emprunt d'état annoncé par le gouvernement permette à l'AEFE de bénéficier d'un souffle d'air financier comme cela semble se profiler à l'Education nationale.

L'intervention du Sgen-CFDT, seule organisation syndicale à avoir pris la parole, a été chaudement applaudie.

Le Sgen-CFDT salue le dynamisme de la Fapée, la forte implication des parents d'élèves des APE et remercie son Président et sa déléguée générale de l'inviter à participer à ses débats.

Pascale Canova

Ce que veut le Sgen à l'AEFE

Pour l'ensemble du réseau

- un financement de l'AEFE significatif à la hauteur de l'excellence de cet outil de la politique d'influence française, inscrit dans le projet de loi de finances 2010 et dans le plan de relance gouvernemental de sorte à :
 - permettre à l'Agence de faire face aux transferts de charges (immobilier, pensions civiles...)
 - améliorer les conditions de rémunération des personnels titulaires et recrutés locaux
 - augmenter le budget des bourses scolaires vu le risque d'éviction des familles à revenu moyen du réseau
- un statut des EGD qui se rapproche de celui des EPLE en France avec un Conseil d'Administration aux pouvoirs renforcés
- la présence d'au moins 50 % d'enseignants titulaires dans les établissements

Pour les personnels détachés

- un statut unique des personnels détachés à l'AEFE qui différencie personnels mobiles dans le réseau et personnels stables dans leur poste, avec des conditions de rémunération améliorées.
- pour les personnels mobiles
 - une indemnité de changement de résidence à l'arrivée dans le poste, éventuellement dégressive sur trois ans
 - la même indemnité au départ, après six années minimum dans le poste, ayant pour but de favoriser, sans l'imposer, une mobilité profitable à l'établissement
 - une attribution de logement de fonction ou une prime de logement
 - un accueil à l'arrivée dans le poste
- pour tous
 - un voyage tous les trois ans
 - le maintien des rémunérations en cas de congé maladie
 - un supplément de rémunérations pour enfants à charge
 - le versement de l'ISOE aux documentalistes, CPE, chefs de travaux
 - une hausse de l'avantage familial qui, après impôt, doit couvrir l'ensemble des frais d'écologie y compris les frais de première inscription

• en l'attente d'une réforme des statuts des personnels détachés

- l'application rapide du décret sur le nouvel avantage familial
- l'ouverture d'une réflexion sur la suppression des postes d'expatriés qui mettent en difficulté certains établissements et les personnels, victimes de mesures de carte scolaire abruptes
- une remise à plat des ISVL en tenant compte au plus près des conditions et de la cherté de vie, en particulier du coût des études pour les enfants
- la fin du purgatoire de trois mois de mise en disponibilité pour les faux résidents
- la résorption des TNR (titulaires non résidents)

Pour les personnels non titulaires

- des contrats, des conditions d'emploi, de rémunération, des progressions de carrière décentes
- l'affiliation par l'établissement de ses recrutés locaux à un régime de retraite et de protection sociale dans les pays où les régimes locaux sont insuffisants ainsi que le paiement de la cotisation employeur
- la gratuité des frais d'écologies pour leurs enfants
- la prise en compte systématique, dans les rémunérations, de toutes les tâches agrégées au temps d'enseignement (correction des évaluations nationales dans le premier degré, projets...)

Pour tous les personnels

- la transparence et le respect des règles de recrutement dans les commissions consultatives paritaires
- un service TTC -toutes tâches comprises- avec réduction systématique du temps d'enseignement pour conduite et réalisation de projets, etc.
- une formation continue appropriée, ambitieuse, innovante (TIC) (un espace professionnel pour mutualisation et échanges entre établissements du réseau)
- la possibilité de continuer à travailler au-delà de l'âge légal de la retraite afin de bénéficier de la surcote
- un assouplissement de l'accès au temps partiel pour ceux qui souhaitent en bénéficier.

Conseil syndical du 13 juillet 2009

Trésorerie

Les comptes 2008 sont positifs. Le syndicat a passé un contrat avec la confédération et obtenu des moyens financiers supplémentaires en 2009.

Communication

A la suite d'un sondage effectué auprès d'un panel d'adhérents, les *Brèves mensuelles* destinées à l'affichage sont abandonnées dans leur forme actuelle au profit de tracts ciblés.

Le nouveau site du syndicat sera bientôt en ligne. Le conseil syndical opte pour la mise en ligne sur le futur site du corps du flash hebdomadaire. Les adhérents continueront à le recevoir via la liste de diffusion.

Election au secrétariat national

Ludovic Chevutski est élu secrétaire national à l'unanimité.

Action revendicative AEFÉ

Positionnement sur la gratuité ou prise en charge - PEC -, les bourses, la hausse des frais d'écolage

Le Sgen-CFDT constate qu'il ne sera pas possible de faire revenir le gouvernement sur la gratuité. Cependant, compte tenu du coût de cette mesure (+ de 700M€ à terme) et des nombreux effets pervers qu'elle génère (dont impact sur les bourses), la position de principe de refus de notre organisation reste d'actualité.

Pour mémoire, dès juillet 2007, le Sgen-CFDT avait demandé qu'en lieu et place de la mesure de gratuité, le budget global des bourses scolaires soit revu à la hausse lors du débat parlementaire sur le projet de loi de finances de sorte à couvrir les besoins grandissants du réseau.

Force est de constater qu'aujourd'hui, les dérives liées à la mise en place progressive de cette mesure au lycée (terminale, première puis seconde) sont telles que le ministre Kouchner a annoncé un moratoire en juin 2009.

Le Sgen-CFDT continue à dénoncer les effets pervers de la mesure et formule des propositions d'aménagement :

- le Sgen-CFDT se prononce contre la modification du coefficient k des bourses qui risque d'exclure certaines familles à revenu moyen du dispositif.

- le Sgen-CFDT se prononce pour le plafonnement de la prise en charge notamment dans les établissements homologués où les frais d'écolage sont parfois très élevés. Le Sgen-CFDT dénonce les pratiques de certains établissements homologués qui, profitant de la mesure,

augmentent de façon inacceptable les frais de scolarité.

- le Sgen-CFDT se prononce pour le plafonnement de la prise en charge en fonction du revenu des familles.

- le Sgen-CFDT remarque que certaines grandes entreprises françaises se désengagent de la prise en charge des frais de scolarité des enfants de leurs expatriés. Pour notre organisation, la collectivité nationale n'a pas à prendre en charge sous cette forme la crise économique que les entreprises subissent.

- le Sgen-CFDT remarque que l'afflux d'élèves supplémentaires dans le réseau attribué notamment à la possibilité pour certaines familles de bénéficier de cette mesure n'est pas compensé par une hausse significative du budget de l'AEFE. Le Sgen-CFDT demande que le budget de fonctionnement de l'Agence soit abondé.

- le Sgen-CFDT dénonce le caractère discriminatoire de cette mesure dont ne peuvent bénéficier les élèves étrangers de nationalité européenne. Avec la hausse des frais d'écolages et le changement du coefficient d'attribution des bourses envisagé, le Sgen-CFDT attire l'attention de la communauté éducative sur la possible recomposition sociologique du public scolaire avec éviction des classes moyennes françaises et étrangères francophiles. Notre organisation note que, selon une étude faite par la Fapée - association de parents d'élèves - réalisée auprès de 3500 familles, 20% d'entre elles songeraient à sortir leurs enfants du réseau si les écolages continuaient d'augmenter.

Le Sgen-CFDT maintient que cette mesure *présidentielle* est une mauvaise mesure et qu'elle menace le fonctionnement et l'avenir du réseau AEFÉ.

Le Sgen-CFDT appelle ses élus en conseil d'établissement et les élus de parents d'élèves à voter contre le budget de leur établissement.

Frais d'examens

Le Sgen-CFDT attire l'attention sur le coût exorbitant du baccalauréat pour les élèves de certains établissements qui ne sont pas centres d'examens (billets d'avion très onéreux, frais d'hébergement, -ex. du Paraguay dont les élèves se rendent au Brésil-). Il semblerait que le MEN freine pour ouvrir des centres d'examens pour le baccalauréat, arguant de la sécurisation des épreuves. Pour le Sgen-CFDT de l'étranger, cet argument n'est pas recevable ; les sommes dépensées par les familles pourraient couvrir les coûts liés à une ouverture de centre d'examens.

Futurs statuts des établissements

Le Plan d'orientation stratégique devrait lancer des pistes en vue d'un assouplissement des liens (gestion directe, conventionnement) des établissements avec l'AEFE. Il s'agit certainement de contourner la prise en charge des pensions civiles (coût supplémentaire partiellement couvert par une dotation supplémentaire au budget de l'AEFE). Cette nouvelle relation pourrait avoir un impact sur l'activité syndicale dans les établissements, menacer le paritarisme et la défense des personnels.

Futur(s) statut(s) des personnels

Depuis la *Commission Avenir de l'enseignement français à l'étranger* et la consultation dans les postes, les organisations syndicales ne sont plus conviées à s'exprimer au nom des personnels. Le POS prévu à l'automne se construit dans les bureaux de l'AEFE sans qu'on sache ce qui sera retenu des propositions faites.

Pour ce qui est des statuts des personnels, l'évolution attendue des prérogatives de l'AEFE en matière de coopération éducative conduira vraisemblablement l'Agence à créer davantage de postes d'enseignants très profilés en vue d'assurer le volet *formation d'enseignants* (en interne et en externe) ainsi que le volet *coopération éducative*. A terme, un poste AEFÉ profilé pourrait se rapprocher d'un poste de type assistant technique.

Le Sgen-CFDT demande que l'ensemble des tâches soit intégrées dans le temps de service des personnels (dont analyse des besoins, construction du plan de formation et/ou d'action de coopération, mise en œuvre, suivi, bilan, etc.). Statuts et rémunérations des recrutés locaux : dans différents pays, l'action syndicale a été payante et certaines améliorations sont constatées (rémunérations, plan de carrière, etc.).

Retraités à l'AEFE

La réponse faite par Alain Joyandet sur le recrutement de retraités sur des contrats de Volontaire de Solidarité Internationale dans le réseau AEFÉ laisse perplexe et fait naître des doutes sur sa faisabilité : recrutement sur des remplacements de moyenne ou de longue durée, sur des postes d'AVS (scolarisation du handicap) ou dans des pays où les établissements rencontrent des difficultés pour trouver des ressources localement.

Le Sgen-CFDT rappelle qu'en temps de crise et de chômage, les retraités ont moins vocation que jamais à pourvoir des emplois temps plein et appelle donc les retraités à ne pas accepter ce type de poste par solidarité internationale avec

les actifs.

Le Sgen-CFDT note également avec une ironie amère que l'AEFE est disposée à employer des fonctionnaires retraités sur des contrats à bas coût tandis qu'elle ne prolonge pas les contrats des personnels résidents ayant toutes leurs annuités et qui souhaiteraient continuer à travailler au-delà de 60 ans. Le Sgen-CFDT demande que les personnels détachés qui le souhaitent puissent poursuivre leur carrière en détachement au-delà de 60 ans.

Action revendicative MAEE

La création de deux agences a été annoncée :

- un "institut français" (association CulturesFrance - Afaa + adpf -) Les EAF seront-ils intégrés dans cet "institut français" ? Grande incertitude actuelle. Pour les recrutés locaux et les expatriés, que va-t-il se passer car les personnels dépendant du droit français vont sortir du droit public (la création d'un établissement public à caractère industriel et commercial EPIC = droit privé) ;

- un établissement public EPIC consacré à la mobilité (fusion Egide CampusFrance et FCI) qui correspond à une externalisation des services et prestations.

Les agents de droit local (enseignants de service des cours) se verront-ils proposer des statuts plus précaires (type vacation) ?

Pascale Canova

Rapports d'activité des déchargés

Algérie – Lycée Alexandre Dumas

En travail intersyndical :

- commissions des bourses, petite et grande – rencontre avec M. Massin, chargé des bourses AEFE et du responsable financier MAE.

- réunion d'information et de consultation des partenaires (Ambassade/Consulat/parents/CE) sur le projet d'école primaire Max Marchand. Présentation du projet

- rencontre en tant que délégués du personnel et délégués syndicaux avec M. Igout, responsable AEFE du secteur Afrique. Nous avons repris les arguments du Sgen national et insisté sur la scolarisation des enfants des recrutés locaux (RL) qui le souhaitent (grande divergence avec le Snes).

- rencontre avec M. le Consul pour renégocier le problème des visas pour les RL du lycée.

- avantage familial pour le personnel français – scolarisation des enfants des collègues résidents français à l'école d'Hydra (longue entrevue avec M. Massin)

- une journée de grève, à l'initiative de l'appel à grève national, suivie d'une rencontre avec le SCAC pour faire l'état des lieux de nos revendications nationales et locales

- rencontre avec les parents pour expliquer nos revendications

- négociation en intersyndicale des règles de recrutement RL et résidents et charge de travail (nombre d'heures de travail hebdomadaire du personnel du CDI)

- réunions intersyndicales mensuelles

En Interne, en tant que Sgen-CFDT :

Deux délégués Sgen au Conseil d'établissement, un délégué Sgen en CCPLA

Commissions :

- création d'un poste agent comptable et d'un poste d'ouvrier spécialisé et recrutement en CCPLA

- CCPLA du recrutement des résidents

- CCPLA du recrutement des RL (en juin) anglais, infirmière

- Salaires : élaboration d'une grille d'avancement plus rapide dans les échelons pour les RL démissionnaires du ministère Algérien, afin de leur garantir une retraite décente en fin de carrière. Lors de leur embauche, leur ancienneté n'a pas été reprise et ils ont été classés au 1er

échelon. Prévoir la troisième augmentation qui va prendre effet au 1er janvier 2010

- Pérenniser la section Sgen du LIAD

Réunion : identité Sgen, pourquoi nous sommes différents ?

Réunion de travail en dehors des heures syndicales légales

Remplacer la secrétaire de section suite à sa fin de mission

- Participation au stage Sgen-CFDT portant sur la négociation

- Réponse à l'enquête nationale sur les 30 questions concernant le rapport sur L'AEFE

Ce fut une année bien remplie.

Blandine Schaff

Argentine – Collège Martinez et Lycée Mermoz

Le nombre d'adhérents de la section a augmenté. Nous avons continué avec succès notre politique d'implantation syndicale dans les divers secteurs d'activité des établissements.

Nous avons obtenu quelques avancées concernant les salaires, obtenu l'ouverture de négociations pour mettre en place un barème pour le recrutement des contrats locaux.

Nous avons renforcé notre présence vis-à-vis d'autres organisations syndicales en faisant un excellent résultat lors des élections au conseil d'établissement du lycée tout en continuant à pratiquer l'ouverture.

Jérôme Guillot

Belgique, Bruxelles – Lycée Jean Monnet

La section a connu un certain renouvellement l'an passé à la fois par les départs et les arrivées de nouveaux adhérents souvent transfuges (dans les deux sens) d'autres organisations syndicales. Pas d'arrivée de syndiqués nouvellement nommés. Il faut noter dans le secondaire, la montée du Se-Unsa dont les membres (ne formant pas de liste aux élections à ce jour) se sont de manière étonnante joints à la liste locale (mais sans appel au vote particulier).

La tenue des CCPLA a été marquée par une protestation officielle face à des recrutements de plus en plus libérés de la réunion de ces dernières. Pour le reste, les conseillers ont pu obtenir un retour à une plus grande souplesse de

la direction concernant l'octroi des temps partiels.

Le gros dossier cette année a été celui des majorations familiales qui bien qu'ayant trouvé une issue laisse à la marge quelques dossiers en plan (conjoint des fonctionnaires européens) et qui donneront lieu sans doute à de nouveaux recours aux tribunaux administratifs.

Le secrétaire de section a eu à gérer pour la première fois plusieurs questions délicates de licenciement. Le premier a été négocié favorablement pour l'agent qui au final a souhaité partir avec des indemnités. Pour le second, le départ d'un agent technique résident souhaité par l'AEFE a pu être aménagé. Il faut encore que la direction tienne ses promesses de reclassement en France dans l'académie la plus proche, c'est-à-dire Lille. Enfin, une négociation est encore en cours pour le maintien en poste de surveillant de deux étudiantes qui souhaitaient rester mais pour lesquelles le maintien en poste suppose une transformation de leur CDD en CDI (législation belge), ce que la direction veut à tout prix éviter.

Comme à son habitude, le Lycée Jean Monnet s'est peu mobilisé lors des appels à la grève. À noter néanmoins une participation croissante de nos adhérents traduisant la montée des inquiétudes et du ras-le-bol tant au niveau national que dans le réseau.

Notre section a reçu la visite de notre secrétaire générale, le 18 novembre 2009. Sa visite a obtenu un accueil très favorable puisque plus d'une trentaine de nos collègues ont participé à la rencontre ouverte avec Pascale Canova qui fut très riche. Nous insistons sur l'importance de ces visites qui humanisent notre organisation tout en établissant un lien nécessaire entre l'action locale et l'action nationale. Nous remercions donc Pascale pour le temps qu'elle a bien voulu nous accorder.

Concernant notre participation aux instances nationales : le secrétaire de section, conseiller syndical, s'est rendu au conseil syndical du 27 février 2009 à Paris et Mezhoura Chikhi, adhérente en poste à Bruxelles a participé à l'assemblée générale des syndicats à Bierville (Essonne) en tant qu'invitée. C'était sa première grande plongée dans la CFDT.

Au final, notre section est active bien que le

renouvellement militant soit peu visible. Comme de nombreuses sections, il est à déplorer que peu souhaitent s'engager au-delà de l'adhésion. Bruxelles compte néanmoins de bonnes volontés qui permettent une gestion plus collective des actions menées.

Ludovic Chevutschi

Colombie, Cali – Lycée Paul Valéry

Peu de revendications au niveau local car nous appartenons à toutes les instances et nous sommes impliqués dans de nombreuses décisions.

Au niveau du pays : recours contre les décisions de la CCPLA.

Actuellement :

- élu aux commissions sociales : établissement des grilles salariales des personnels enseignants et non enseignants (deux commissions séparées). C'est la majeure partie du travail de cette année et de l'année précédente.
- élu commission consultative paritaire de recrutement : choix des enseignants non titulaires.
- membre de la commission de stages
- représentant syndical : à ce titre, nous avons une réunion intersyndicale tous les mois et nous traitons tous les problèmes ; cela déborde souvent sur les choix pédagogiques et sur les travaux d'agrandissement du lycée.
- aide aux collègues de Pereira (lycée homologué) : notamment nous avons réussi à ce qu'ils fassent partie de la CCPL qui les avait exclus. Au niveau local, un TNR exclu pour avoir rompu son contrat a été embauché par le lycée de Cali.

Jean Lanza

Grande Bretagne, Londres – Lycée Charles de Gaulle

Notre activité syndicale a porté principalement cette année sur deux points :

- l'avantage familial et la gratuité des frais de scolarité des locaux, deux problèmes inextricablement liés. Nous avons participé à la *rétenion des notes* qui s'est étendue de janvier à mai sans qu'elle soit accompagnée d'une grève des bulletins et autres tâches administratives. Les deux revendications ont pu être satisfaites : mise en place d'une exonération pouvant aller jusqu'à 96% des frais de scolarité pour les employés locaux et finalement application du décret 1796-2007 avec rattrapage pour l'avantage familial.
- la négociation des salaires des employés locaux. La grille a été entièrement refaite et nous avons ainsi participé à de nombreuses réunions avec l'administration. Nous avons notamment réclamé la possibilité pour tous les locaux de rentrer dans des grilles offrant des possibilités de promotions rapides et réelles et surtout la prise en compte de l'ancienneté de tous les membres du personnel.

Mais, notre activité a été marquée par des discussions que nous qualifions de très âpres,

notamment sur la question de l'avantage familial. Il nous faut maintenant renforcer notre présence en étant plus offensifs, efficaces, tenaces et surtout nombreux.

Jean-Michel Dussaud et Christophe Hugon

Grèce, Athènes – Lycée Eugène Delacroix

La section Sgen-CFDT au Lycée franco-hellénique a maintenu une activité peu spectaculaire, ce qui est tout à fait logique vu le nombre de ses membres. Nous n'avons pas la possibilité de concurrencer sérieusement les 2 poids lourds que sont le Snes dans le second degré et l'Unsa dans le premier degré. Aux élections pour le Conseil d'établissement (CE) d'octobre 2008, nous avons perdu un siège en obtenant une 15aine de suffrages (8 de moins qu'en 2007), mais avons cependant réussi à nous faire entendre au CE quand il le fallait. La nouvelle direction nous a souvent sollicités pour avis, et les relations avec le proviseur M. Maleyrand sont courtoises.

Concernant les actions revendicatives, nous avons participé à l'élaboration d'une pétition intersyndicale au LFH adressée en mars 2009 à la directrice de l'AEFE, pour dénoncer les appels aux partenariats avec des entreprises privées afin de trouver des financements, solution qui mettrait en péril la mission de service public du réseau. Nous nous sommes également associés à une démarche intersyndicale, pour défendre les droits de 4 de nos collègues auxquels l'AEFE réclame le remboursement de l'avantage familial au prétexte que leur mari ne peut pas renoncer à une prestation familiale qui représente 17 euros par mois !

Dominique Vidaud

Madagascar, Tananarive – Lycée français

2008-2009 a été essentiellement consacrée, outre la représentativité au sein de diverses instances, à la défense et à l'information auprès de collègues pour des dossiers particuliers ou pour des candidats souhaitant postuler sur Madagascar, au développement et à la pérennisation de la section au sein de l'établissement ainsi qu'à un début de rapprochement avec les collègues du primaire. Il n'y a pas eu d'actions locales en dehors de revendications formulées dans différents groupes de travail, conseils et commissions. Les actions et revendications nationales (France Education nationale) ont fait l'objet d'informations et ont été relayées, mais très peu suivies. Depuis plusieurs mois, la situation politique du pays (le lycée a même fait l'objet, une journée durant, d'une sorte de séquestration) n'est pas propice à autre chose

qu'à régler des problèmes quotidiens.

Erick Andrianjafitrimo

Vietnam, Ho Chi Minh Ville – Ecole Colette

Nous sommes sur trois lieux différents, collège, lycée, primaire. Ça ne facilite pas les choses pour rencontrer l'ensemble du personnel.

Occupation de l'espace réussie, surtout en primaire : affichage systématique des Brèves, d'articles tirés soit du Sgen CFDT étranger soit du Sgen CFDT, plus couvertures et articles venant du Canard Enchaîné, de Charlie hebdo, Siné hebdo etc... ma revue de presse.

Pour les élections professionnelles Education nationale, ayant reçu affiches et prospectus, nous avons mis du orange partout. Le problème, évoqué dans une lettre adressée au ministère, c'est que, dans le premier degré, personne, quasiment, n'a reçu le matériel de vote de son académie.

Cette année :

- discussion avec la direction pour 3 recrutés locaux dont les contrats étaient différents des autres
- rencontres avec la direction pour essayer de rédiger un contrat local type
- réunion intersyndicale avec les personnels
- rencontre avec des représentants du personnel de Hanoi
- préparation de la grève du 20 novembre. Les deux autres journées de grève sont tombées pendant nos vacances
- rencontre avec M. Merer responsable Asie à l'AEFE
- examens des dossiers et CCPLA (commissions résidents et recrutés locaux)
- participation à la commission restauration en vue de la construction du nouveau lycée

Jean-Luc Gugenberger



Mouvements 2009



Groupe de travail écoles européennes - second degré - 9 juin 2009

Le groupe de travail Ecoles européennes, second degré, s'est réuni le 9 juin 2009 pour examiner les candidatures à un poste pour la rentrée 2009.

Postes vacants : 19 postes étaient publiés vacants au BO du 2 avril 2009, seuls 15 postes sont à pourvoir, les créations souhaitées n'ayant pas été faites.

Le poste d'allemand vacant offert à un fonctionnaire français est une exception : tous les postes de langue étrangère sont occupés par des locuteurs natifs.

Candidatures

155 dossiers reçus, 95 candidatures recevables.

Recevabilité

Nous ne publions pas jusqu'à maintenant les critères de recevabilité des candidatures, une certaine latitude semblant être possible dans l'appréciation de cette recevabilité. La règle étant stricte cette année, les voici, et nous les ferons figurer sur notre fiche de suivi syndical. Que cela ne vous empêche pas de poser votre candidature, si vous pensez avoir le profil idéal !

Sont donc déclarées "irrecevables" :

- les candidatures des enseignants n'ayant pas exercé en France pendant 3 ans en qualité de titulaire
- les candidatures des enseignants en poste à l'étranger depuis plus de 6 années consécutives
- les candidatures des enseignants réintégré depuis moins de 3 ans et n'ayant pas passé deux ans devant des élèves après une mission de plus de 6 années consécutives à l'étranger
- les candidatures des enseignants ayant déjà exercé en écoles européennes en qualité d'expatrié
- les candidatures des enseignants ayant dépassé la limite d'âge (ayant plus de 56 ans).
- les candidat d'une discipline dans laquelle il n'y a pas de postes vacants.

Candidatures multiples et détachements en cours

Sont également annulées les candidatures des personnels qui ont accepté un poste à l'AEFE.

Sont irrecevables les candidatures des résidents AEFE en cours de premier contrat de trois ans ainsi que celles des expatriés en cours de contrat de six ans.

En revanche, être en poste, près d'un autre organisme, dans le pays où l'on est candidat à un emploi en école européenne n'est pas un motif d'exclusion.

Critères de classement des candidatures recevables

Les vœux des candidats sont scrupuleusement respectés : on ne vous proposera pas de poste dans un établissement que vous n'avez pas demandé.

Des réponses faites par l'inspecteur général pilote de ce recrutement à nos questions sur la qualité des dossiers déposés par les candidats ressortent les exigences suivantes :

Le dossier doit être cohérent : pays demandé et langue étrangère parlée.

La lettre de motivation est importante : elle doit être impeccable – faut-il le dire – pour ce qui est de l'orthographe et de la syntaxe et doit montrer un réel intérêt pour les écoles européennes, montrer, par conséquent, qu'on a une connaissance certaine de l'institution.

Un niveau 2 (de la fiche de candidature) en langue étrangère est un minimum.

Une expérience récente de l'enseignement dans chacun des deux cycles de notre système est indispensable, de même qu'un rapport d'inspection récent.

Une certification en FLE (et non en FLS, français langue seconde !) est indispensable pour les disciplines littéraires.

Les collègues qui avaient fait une fiche syndicale de suivi ont été informés du résultat de leur candidature dès la fin du groupe de travail.

Daniel Moreau

Commission nationale d'affectation en Andorre - 13 mai 2009



Étaient à pourvoir :

7 postes à profil particulier (1 agent comptable, 1 enseignant du premier degré pour la SEGPA, 1 adjoint technique de laboratoire, 1 principal adjoint, 1 PLP arts plastiques appliqués aux métiers, 1 PLP vente, option commerce, 1 enseignant d'EPS second degré, ski),

7 postes d'enseignants du premier degré, dont 1 susceptible d'être vacant, après mouvement interne,

6 postes d'enseignants du second degré (1 arts plastiques, 1 lettres classiques, 1 lettres modernes, 2 mathématiques, dont 1 poste susceptible d'être vacant, 1 svt),

3 postes de PLP (lettres/espagnol, lettres/histoire, mathématiques/sciences physiques).

L'administration fait état d'une augmentation des candidatures : 108 dossiers cette année contre 99 l'an passé. Il n'y a cependant pas de candidat pour le poste de PLP arts appliqués aux métiers. Effet de la publication tardive de la vacance (16 avril) ?

Une consultation de la commission devrait être organisée afin que soient mieux prises en compte dans le barème les situations de séparation de conjoints dans le second degré. Le Sgen-CFDT a approuvé cette proposition. Il a rappelé que, pour respecter la transparence, un barème modifié ne pouvait s'appliquer qu'après avoir été porté à la connaissance des candidats pour la campagne de recrutement de l'année suivante.

Les candidats qui nous avaient fait une fiche syndicale de suivi ont été informés du résultat de leur demande. La fiche syndicale, comportant règle de priorité et barèmes, est en ligne sur notre site internet.

Daniel Moreau

Adhérents détachés aux Affaires étrangères - Entretiens

Cyril Rousset, 31 ans, attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (AAENES) en poste à l'Institut Culturel d'Expression Française de Malabo, Guinée équatoriale.

A ton avis, pourquoi as-tu été sélectionné sur ce poste ?

Expérience d'agent comptable en France (éducation nationale). Maîtrise de GFC.

Peux-tu décrire très brièvement ta mission ?

Agent comptable et secrétaire général. Poste très intéressant (petite structure très dynamique), nécessitant une grande polyvalence.

Quel(s) conseil(s) donnerais-tu à un candidat au départ ?

Apprendre l'espagnol. Etre prêt à vivre sur une île où peu de liaisons aériennes. Etre performant au niveau comptable (maîtrise GFC et M9-7) à cause de l'isolement (pas de collègues géographiquement proches).

Hélène Bekker, 40 ans, professeur certifiée d'anglais en poste à l'Alliance française de Nairobi, Kenya.

A ton avis, pourquoi as-tu été sélectionnée sur ce poste ?

Je pense avoir été sélectionnée sur ce poste en raison de mon expérience préalable : en Alliance française, mais aussi en poste au MAEE (ex-DGCID) en charge notamment du suivi des relations institutionnelles avec l'Alliance française.

Peux-tu décrire très brièvement ta mission ?

Je dirige l'Alliance française de Nairobi. Cet établissement compte près de 4000 étudiants différents par an et une équipe de 60 personnes. Il est par ailleurs chargé de la mise en oeuvre de la politique culturelle de l'Ambassade de France (je fais donc également fonction d'attachée culturelle de l'Ambassade). En tant que déléguée générale de la Fondation Alliance française pour le Kenya, je coordonne également l'action des Alliances françaises du pays.

Quel(s) conseil(s) donnerais-tu à un candidat au départ ?

Prendre le temps de bien étudier les critères de recrutement et le fonctionnement du système. Et surtout persévérer !

Nathalie Sem, 34 ans, professeur certifiée d'anglais en poste à l'Alliance française de Melbourne, Australie.

A ton avis, pourquoi as-tu été sélectionnée sur ce poste ?

Une expérience préalable de la gestion des cours en Alliance française (en tant que volontaire internationale), une bonne connaissance des problématiques du français langue étrangère (formation, évaluation, Delf/Dalf, etc.), la maîtrise de l'anglais, une formation universitaire en FLE (DESS) sont autant d'atouts qui ont dû peser en ma faveur. Et, sur le plan personnel, une disponibilité totale, une connaissance préalable du pays, des attaches familiales dans la région, une véritable envie de donner un nouveau souffle à ma carrière. J'ai aussi certainement bénéficié d'une politique de rajeunissement et de féminisation du vivier menée volontairement par les recruteurs.

Peux-tu décrire très brièvement ta mission ?

Le travail de directrice adjointe à l'Alliance française est extrêmement varié et très exigeant, tant sur le plan personnel que professionnel. Il permet de toucher à des domaines très variés : l'administration, la gestion des ressources humaines, la logistique, l'ingénierie de formation, la pédagogie,

le marketing, la communication, la coopération éducative, l'organisation d'événements... En outre, la spécificité de l'Alliance française, association de droit local à but non lucratif, donne également une dimension toute particulière à notre travail, en relation avec un comité de gestion composé de personnalités étrangères. Les horaires sont extensibles, et il n'est pas rare de passer des soirées, voire des week-ends entiers au travail. C'est parfois épuisant, mais aussi passionnant... Chaque journée réserve son lot de surprises, ce qui est une des raisons pour lesquelles j'adore ce métier. On ne connaît pas la routine ! Et puis, à Melbourne, nous avons la chance de baigner dans un foisonnement culturel extraordinaire, à la découverte de communautés très diverses et de personnalités fascinantes.

Quel(s) conseil(s) donnerais-tu à un candidat au départ ?

De se tenir en permanence au courant des évolutions récentes sur les questions pédagogiques, de développer ses compétences en langues, et surtout de poursuivre ses rêves jusqu'au bout sans se décourager (pour ma part, j'ai dû attendre 6 ans avant d'obtenir ce poste !).

Uryèle Chiron, 41 ans, professeur certifiée de lettres modernes, assistante technique en poste au lycée franco-australien de Telopea à Canberra, Australie.

A ton avis, pourquoi as-tu été sélectionnée sur ce poste ?

Je suis arrivée récemment avec 4 mois de retard sur ma mission... Je suis actuellement submergée de travail et par ailleurs, je ne sais pas exactement quelles sont les qualités qui ont été retenues dans mon dossier. Cependant, je crois qu'il y a une formule minimale à respecter : statut de fonctionnaire + maîtrise complète de sa spécialité + Master 2 Pro Coopération + maîtrise avérée de l'anglais (C1) + maîtrise avérée ou en voie d'acquisition d'une autre langue européenne (B1) + initiation à une langue orientale + expérience aboutie dans le réseau + TICE + stages CIEP + grosse capacité de travail.

Peux-tu décrire très brièvement ta mission ?

Elle se précise chaque jour et en plus de la francophonie, dossier annoncé dans le profil du poste, d'autres me sont progressivement confiés parce que je démontrerais (?) certaines qualités requises pour les traiter : étant donné que rien n'est officiel, je peux difficilement affirmer cette partie de la mission... En tous cas, l'intérêt est que les qualités humaines des agents sont immédiatement repérées ce qui est très dynamique. Cette mission me plaît énormément car c'est un vrai travail interculturel : la langue de travail est l'anglais, on travaille avec des critères et des objectifs français mais aussi australiens et internationaux (International Baccalaureate). Négociation, décentration et diplomatie sont autant nos outils de travail que la communication en anglais et en français, et que nos grilles d'évaluation françaises.

Quel(s) conseil(s) donnerais-tu à un candidat au départ ?

Le conseil que je donnerais est qu'il faut bien peser chaque mot du descriptif de poste afin de mesurer sa capacité réelle à faire aboutir la mission. Il faut une vraie capacité de travail et ne pas compter les heures. Une mauvaise compréhension ou lecture, ou une surestimation de ses compétences ou capacités, peut avoir des conséquences difficiles au quotidien.

Quel avenir pour le réseau de coopération et d'action culturelle et ses agents ?

Comme tout le secteur public, le domaine de l'action culturelle extérieure n'est pas à la fête en cette fin de décennie. Le climat général peu favorable à la fonction publique, à ses effectifs et à son statut et le désir prioritaire de faire faire des économies au budget de l'État qui se traduisent notamment par la révision générale des politiques publiques initiée par le président de la République ont des conséquences fortes sur le réseau des établissements culturels et les actions de coopération. Les prévisions pour les prochaines années tablent toujours sur des fermetures d'établissements culturels français, pas forcément remplacés par des institutions locales comme des alliances françaises. Dans le domaine de l'aide au développement, la mise en place de nouveaux projets dans le cadre du fonds de solidarité prioritaire a été gelée pendant plusieurs mois et le redémarrage se limite, en cette fin 2009, à quelques pays bien ciblés. La création de la direction générale de la mondialisation (DGM) en mars 2009 et les décisions du CICID du 5 juin 2009, si elles réaffirment des objectifs généraux en faveur du développement, actent de nouveaux transferts à

l'AFD, notamment sur le suivi des projets présentés par la société civile. Quant au secrétaire d'État à la coopération et à la francophonie, il veut remédier à la diminution des emplois budgétaire en multipliant par trois le nombre de volontaires de solidarité internationale (dont pour mémoire l'indemnisation est très inférieure à celle des volontaires internationaux), qu'il avait même envisagé un moment d'affecter à l'AEFE. Même si le périmètre de la future agence culturelle qui intégrera CulturesFrance n'est pas encore connu au moment où ces lignes sont écrites, il est clair, par le choix qui été fait de lui donner la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial et non administratif comme l'AEFE, que le projet du gouvernement est d'externaliser. Les membres du Sgen qui ont participé aux dernières Journées du Réseau du 15 au 17 juillet 2009 n'en sont pas sortis rassérénés : la valse-hésitation de Bernard Kouchner à propos de ladite agence, le discours conquérant de Frédéric Mitterrand qui a presque lancé une OPA sur le réseau culturel, en oubliant que les objectifs en sont beaucoup plus larges que l'aspect artistique sur lequel il s'est penché.

S'agissant notamment des enseignants et autres personnels des services des cours, beaucoup d'incertitudes, même si, bonne nouvelle encore virtuelle, une bonne partie de la rallonge budgétaire exceptionnelle accordée au ministère des Affaires étrangères et européennes devrait aller à une modernisation numérique des équipements des salles de cours et à la formation des personnels. Il n'empêche que le transfert à la nouvelle agence, s'il se confirme, signifie la perte du statut d'agent public... même si ce statut ne se traduisait par pas grand chose de concret et que pour les agents de droit local, en dépit de la lettre du ministre à la CFDT en date du 9 mars 2009 qui prenait des engagements en leur faveur, sur lesquels il sera bientôt temps de faire le point, l'engagement de l'État reste modeste.

Pour le Sgen-CFDT, pour la CFDT, il est nécessaire de sortir de cette situation floue qui inquiète et démotive tous les agents et d'envisager sérieusement des objectifs à long terme qui s'appuient sur les savoir-faire des personnels.

Alain Schneider

AG des syndicats - Entretien



Mezhoura Chikhi
Pascale Canova

interlocuteurs, échanges de pratique, difficultés, facteurs de blocage et de réussite, processus et articulation des niveaux de négociation, produit de la négociation dans le secteur public.

Mezhoura Chikhi, jeune enseignante et adhérente en poste au lycée français de Bruxelles, a participé à ces deux jours en tant qu'invitée. C'était, en dehors de son établissement, sa première rencontre avec des militants CFDT en provenance de tous les territoires et une première plongée au cœur de la fédération Sgen-CFDT. Interview flash.

Sgen étranger : Mezhoura, peux-tu nous dire pourquoi tu as adhéré au Sgen-CFDT étranger ?

Je suis arrivée au Lycée Français de Bruxelles d'abord en tant que recrutée locale, puis j'ai passé le concours pour devenir titulaire. J'ai fait un an de stage à Mons-en-Baroeul. J'ai contacté le Sgen lorsqu'à l'issue de mon stage, j'ai souhaité revenir au Lycée Français Jean Monnet.

Sgen étranger : Tu t'es retrouvée pendant deux jours à Bierville parmi de nombreux militants. Quelles ont été tes impressions ?

Très positives !!! Ce séjour de deux jours a été très bien organisé, le cadre est magnifique et les militants très ouverts.

Sgen étranger : L'AG a permis à l'organisation de faire le point sur l'activité syndicale, sur nos revendications et la façon dont nous les portons avec un objectif de résultat dans un cadre très contraint. Que t'ont apporté ces débats ?

D'abord une meilleure connaissance du Sgen et de son fonctionnement, mais aussi un meilleur aperçu des revendications du Sgen et de ses valeurs.

Sgen étranger : Le thème de l'AG était centré sur la négociation. Que penses-tu de la stratégie CFDT ?

Les ateliers ont permis de faire une synthèse des questions que se posent les militants sur la négociation et des attentes des militants par rapport à la fédération. J'ai trouvé l'intervention du sociologue extrêmement intéressante et ce point de vue extérieur a été, je pense, très enrichissant pour le débat.

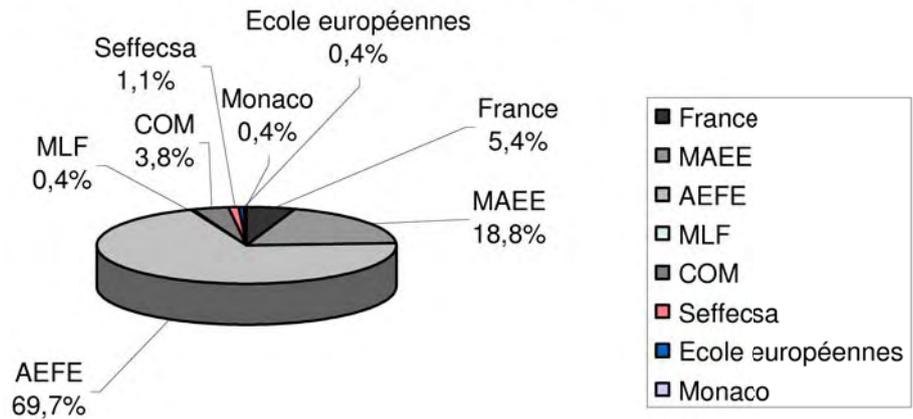
Sgen étranger : Avec quelle image du syndicalisme repars-tu ?

J'ai été impressionnée par la liberté de ton, l'ouverture d'esprit des militants et finalement par un réel débat démocratique lors de cette AG.

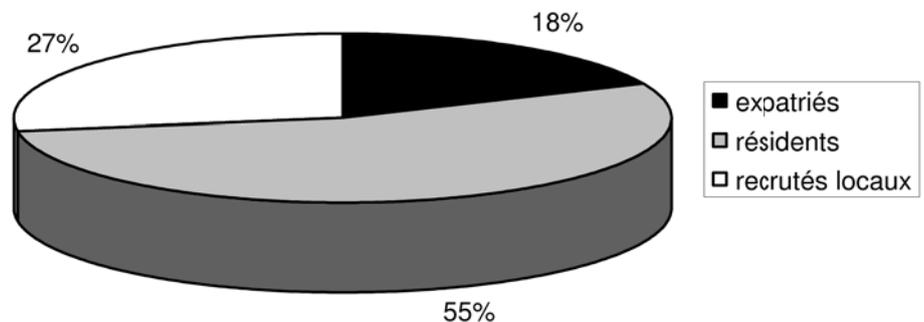
L'assemblée générale (AG) des syndicats Sgen-CFDT, réunion statutaire à mi-mandat fédéral permettant d'évaluer le respect de la feuille de route confiée à l'organe directeur de la fédération, s'est tenue à Bierville (Essonne) les 18 et 19 mai 2009. Elle a permis de faire le point entre militants sur notre stratégie syndicale visant à transformer le système éducatif dans un contexte politique, économique et social difficile. 150 militants de France, des départements d'Outre-mer et de l'étranger ont participé aux débats, francs, directs et constructifs attestant de la richesse de notre organisation. Ce temps de rencontre a également été axé sur la négociation à l'aube d'une rénovation du dialogue social dans la Fonction publique : cahier des charges, lieux et niveaux de négociations, partenaires et

Syndicalisation 2008-2009

Répartition des adhérents par secteur d'activité



Répartition des adhérents par statut



Professeur de FLE

historique, enjeux et perspectives, un ouvrage de F. Barthélémy



Fabrice Barthélémy a occupé différents postes dans le réseau MAE, notamment en Pologne, en Turquie et aux Seychelles. Son ouvrage publié en 2007 est une mine d'informations pour la professionnalisation des étudiants de FLE et aussi pour tous ceux qui souhaitent réinvestir leurs acquis dans ce domaine à l'étranger.

Professeur de FLE, Hachette FLE, ISBN 978-2-0115- 5483-3 192 pages, 18 euros

- quels débouchés pour les étudiants des filières universitaires en FLE-FLS ?
- de quels atouts faut-il disposer pour réussir dans ce champ professionnel ?
- qui en sont les acteurs (individus, institutions, instances de diffusion...)?
- comment s'est-il construit ?
- quelles perspectives s'y dessinent ?

Voici quelques-unes des questions auxquelles cet ouvrage répond de manière concise et efficace.

"Le coût des personnels, souvent recrutés localement ou contractuellement, doit permettre aux organismes de formation, qu'ils soient ou non privés, de garder l'équilibre entre une demande et des investissements nécessaires (...). Il leur incombe de pouvoir fidéliser ce personnel par le biais de rémunérations attrayantes, de titularisations, de promotions, de formations... L'équipe est le gage de la crédibilité de l'institution, de son professionnalisme, elle est aussi un facteur étroitement lié au degré de satisfaction de sa clientèle. Or, force est de constater que le bataillon des enseignants y est, là encore, constitué de vacataires".